



Projet d'établissement
de l'université Paul Verlaine - Metz
2008 - 2018



Sommaire

A. Un établissement acteur du développement de son territoire et de son environnement économique

▶ A1. PRES

Un développement cohérent et harmonieux pour une lisibilité internationale

▶ A2. L'ISEETECH, fer de lance du contrat de projets Etat-Région

Des outils nouveaux face aux défis de demain

▶ A3. Des atouts géographiques et une excellence franco-allemande reconnue au service des relations internationales

B. Deux défis majeurs : professionnaliser et insérer

▶ B1. Une orientation réfléchie, gage d'une insertion réussie

▶ B2. Une offre de formation profilée pour l'insertion

▶ B3. Des passerelles permanentes avec le monde de l'entreprise

C. La recherche, clé du développement de l'université

▶ C1. Une politique de structuration et une stratégie de réseau consolidée

▶ C2. Des potentiels forts à promouvoir pour un rayonnement et une attractivité renforcés

▶ C3. Une diffusion des savoirs amplifiée

D. Anticiper et accompagner les transformations

▶ D1. Des structures et un fonctionnement adaptés aux nouveaux défis

▶ D2. Une gestion et un pilotage au service du projet

▶ D3. Une gestion qualitative des ressources humaines

▶ D4. Une prise en compte du développement durable et de la dimension environnementale dans toutes les actions

L'université Paul Verlaine-Metz, créée en 1970, a su être présente aux grands rendez vous de l'enseignement supérieur français de ces dernières années. Elle a ainsi fait face à la massification des universités, passant de 10 000 étudiants dans les années 90 à 15 000 en 2007. Elle a su élargir et professionnaliser considérablement son offre de formation, renforcer et structurer sa recherche et démultiplier son implantation sur sept sites du territoire mosellan. Elle a par ailleurs tenu les engagements en temps et en heure du passage au système harmonisé européen LMD en bonne intelligence avec ses voisines nancéennes.

L'objet de ce présent document est de nous projeter à l'horizon 2020 aussi bien en terme de pédagogie et de recherche que par rapport à la structuration d'ensemble de l'établissement. Le contexte actuel de la globalisation de l'économie de la connaissance impose à toute université de repenser son périmètre et d'afficher clairement son inscription dans le territoire. A cet égard, la mise en place récente des PRES nous permet aujourd'hui, à l'échelle régionale, de construire une véritable université lorraine en étroite synergie avec nos collègues des universités nancéennes. Cette perspective est rendue possible par les nombreux rapprochements établis au fil des ans tant au niveau de la structuration de la recherche qu'à celui de l'offre de formation et conditionne le développement et le rayonnement d'un enseignement supérieur performant au service de la Lorraine.

Aujourd'hui, l'université Paul Verlaine-Metz se compose de 6 UFR, 3 IUT (Metz, Thionville-Yutz, Moselle-Est), et de l'ISFATES, institut résultant d'un accord intergouvernemental de 1978 assurant des formations diplômantes franco-allemandes. Elle compte 15 000 étudiants et 1 400 personnels, et dispose d'un budget consolidé de 105 millions d'euros.

L'UPV-M participe, avec le campus messin (constitué de plusieurs écoles et antennes d'écoles d'ingénieurs : Supelec, ENSAM, ENIM, Georgia Tech, ESITC, ESIDEC, IRA et Ecole Supérieure d'Art de Metz..) à la structuration et au développement de l'espace régional d'enseignement supérieur et de recherche de la Région Lorraine, en collaboration avec Nancy Université (Henri Poincaré - Nancy 1, Nancy 2 et Institut National Polytechnique de Lorraine), avec le soutien des collectivités locales.

Ce dernier est de deux ordres :

- le contrat de projets Etat-Région (qui vient d'être signé) et les PRST
- des subventions annuelles dans le cadre de contrats d'objectifs avec la CA2M, (Communauté d'agglomération de Metz Métropole), le Conseil Général de la Moselle et la Région Lorraine, ainsi que des subventions spécifiques des municipalités et des structures intercommunales environnantes pour les IUT délocalisés

Alors que sa zone de recrutement traditionnelle était principalement le département de la Moselle et le nord de la Lorraine, l'UPV-M accueille désormais des étudiants originaires du reste de la France et de l'étranger. Sa position transfrontalière la place dans des rapports de proximité avec quatre universités étrangères : l'université de la Sarre, l'université de Trèves, l'université de Luxembourg nouvellement créée et l'université de Liège.

Au-delà de cette dimension transfrontalière, l'UPV-M a comme ambition forte de développer une action cohérente au service du rayonnement international de l'établissement dans les champs d'action adaptés. Elle donnera la priorité à la mobilité des étudiants, à la promotion des filières intégrées binationales et aux actions innovantes. Elle développera de nouveaux champs de recherche ouverts à l'international, en encourageant la mobilité des chercheurs, en pratiquant une politique plus accentuée de co-tutelles de thèses et en intégrant des réseaux européens et internationaux.

L'heure des choix

Après l'adoption de la loi recherche en 2005 et au moment de la mise en place de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, qui a été promulguée le 10 août 2007, s'ouvre une ère de réformes importantes. Elles concernent les missions de l'université, son organisation institutionnelle et ses attributions nouvelles en termes de gestion (ressources humaines, finances et patrimoine).

C'est dans ce contexte que le présent projet d'établissement, en cette dernière année du contrat quadriennal 2005/2008, vise à permettre à l'UPV-M de préparer la négociation du futur contrat (2009/2012) et d'engager notre université pour les 10-15 ans à venir. Les orientations seront arrêtées par les conseils actuels et le conseil d'administration, en particulier, proposera un projet de contrat d'établissement remis à l'Etat début mars 2008. En septembre 2008, le président nouvellement élu négociera le Contrat d'établissement préparé sur la base de ce projet d'établissement.



A. Un établissement acteur du développement de son territoire et de son environnement économique

L'université Paul Verlaine-Metz bénéficie d'une situation géographique très favorable, située dans un espace transfrontalier unique en Europe, à proximité de plusieurs grands aéroports et reliée depuis juin 2007 au TGV Est européen. La réduction des trajets pour de grandes destinations en France (Paris, Bordeaux, Nantes, Rennes, Aéroport Roissy-Charles De Gaulle, Strasbourg...) mais aussi vers des destinations internationales (Francfort, Sarrebruck, Stuttgart...) offre à la ville de Metz un atout exceptionnel pour son développement. Il lui faut néanmoins relever un certain nombre de défis, liés en particulier à l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche et que partagent nos partenaires. En ce sens, notre politique de site est à dimension variable : au niveau du Grand-Est, avec nos partenaires étrangers (en particulier Sarrebruck), au niveau lorrain mais aussi au niveau de la Moselle et Metz en particulier.

Par ailleurs, l'UPV-M, comme toutes les universités en France, se doit de faire des choix responsables. Ils sont liés au fait que l'université est devenue un élément majeur du développement économique de la France si bien que l'attente de notre environnement socio-économique est immense. Ces enjeux sont particulièrement importants dans la Région Lorraine car, comme le souligne le rapport de son Conseil Economique et Social publié en 2007, la formation, la recherche et l'innovation doivent contribuer à inverser la tendance démographique qui est négative en notre région.

A quoi s'ajoute le fait que l'innovation est un facteur essentiel pour lutter contre les délocalisations et pour promouvoir l'attractivité d'un territoire, tant au niveau des entreprises que des forces vives en général. Il convient donc que l'université Paul Verlaine-Metz réponde efficacement à cette attente.

A1. Le PRES

Un développement cohérent et harmonieux pour une lisibilité internationale

La mise en place au 1^{er} semestre 2008 d'un PRES Lorrain, sous forme de GIP, permet de conforter la coordination de la recherche, de l'enseignement et de toutes les actions inter-universitaires, en collaboration avec les organismes et les écoles.

Afin de renforcer la gouvernance du PRES lorrain et lui donner une lisibilité nationale et internationale accrue, l'UPV-M travaillera à la transformation du GIP en EPCS pour 2010,

dans le respect de l'identité de chacun de ses membres : socle de la future université lorraine.

Dans l'intervalle, l'UPV-M recherchera, avec les universités nancéiennes et Nancy Université, tous les partenariats permettant de développer la recherche et l'offre de formation lorraine dans le cadre du contrat quadriennal 2009-2012.

Riche de ses relations transfrontalières et de sa culture du franco-allemand, l'UPV-M œuvrera à ce que les universités du Luxembourg et de la Sarre soient fortement associées à cet ensemble.

A2. L'ISEETECH, fer de lance du contrat de projets Etat-Région Des outils nouveaux face aux défis de demain

L'ISEETECH (Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques) est un ensemble de projets scientifiques – ils sont expertisés et validés dans le cadre du contrat de projets Etat-Région - abondé par des financements publics. Par ailleurs, cet institut conduit à la création d'une fondation de coopération scientifique qui vise à recueillir des fonds publics et privés pour développer ces projets scientifiques. Il s'agit là d'une chance pour l'économie régionale et l'UPV-M. Elle permettra d'accroître les liens entre nos laboratoires et centres de recherche et le monde industriel au profit de chacun, et cela, dans le cadre de chaires constituées dans le contrat de projets.

L'ISEETECH s'inscrit dans le dispositif plus large du contrat de projets qui vient en soutien des pôles de compétitivité - en particulier le pôle MIPI. Sous-exploités actuellement, les pôles de compétitivité ont néanmoins contribué à améliorer l'image de l'université auprès du monde économique. De plus, pour les laboratoires, les pôles offrent la possibilité d'obtenir des budgets plus importants. L'université pourra contribuer à l'émergence de nouveaux pôles.

Contrat de Projets

Les éléments concernant la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur figurant au contrat de projets Etat-Région ont été validés par les collectivités et l'Etat.

Ce CPER (2007-2013) nous amène dès à présent à proposer une politique à court, moyen et long terme dont l'objectif est de donner à notre carte universitaire une plus grande lisibilité, tant au niveau de la pédagogie que de la recherche.

▣ **A moyen et long terme** (c'est-à-dire au cours du prochain contrat de projets 2014-2020), on cherchera à gagner en cohérence par l'intermédiaire d'une réorganisation des différents secteurs, en fonction des différents campus et en synergie avec les écoles d'ingénieurs et les entreprises sur le Technopôle.

C'est ainsi que la recherche en mathématiques, informatique et mécanique pourra logiquement être regroupée sur le site du Technopôle pour se rapprocher de l'ENSAM, de l'ENIM et du CIRAM. L'IUT – dans la totalité de ses départements ou en partie - actuellement localisé sur le campus du Saulcy pourra être déplacé sur ce site.

Le site du Technopôle à proximité de l'Institut de Physique et Chimie, de l'ISEA, de l'IUT de mesures physiques, mais aussi de Supelec et GeorgiaTech regroupera l'ensemble du secteur physique, chimie, électronique et automatique. L'institut du Handicap devra logiquement se situer sur ce site, à proximité du nouvel hôpital. Enfin, avec la création en 2008-2009 d'une plate-forme technologique environnementale, le site de Bridoux deviendrait un pôle d'excellence en matière d'environnement.

Au niveau des enseignements, le 1^{er} cycle scientifique, au vu des effectifs, restera localisé sur le campus de Bridoux. Quant au site du Saulcy, il regroupera l'ensemble du secteur Lettres et Langues, Sciences humaines et sociales et Droit.

Cette réorganisation des campus messins nécessite des moyens financiers et humains pour permettre de compléter la rénovation du Saulcy et d'aménager les sites du Technopôle et de Bridoux. Dans tous les cas, il s'agit de faire de ces campus des lieux de vie pour les étudiants (sport, culture, loisirs, bibliothèques...) en commençant par augmenter la fréquence des transports entre ces deux campus.

A cet égard, nous rappelons notre particulière attention au fait d'offrir aux étudiants des conditions d'hébergement appropriées (nombre de chambres, aides au logement..) Pour ce faire, l'université aura besoin à la fois de l'aide de l'Etat et d'un partenariat avec les collectivités locales. Elle poursuivra une collaboration dynamique et suivie avec le CLOUS.

Cette réorganisation des campus constitue un projet d'avenir ambitieux. Il nécessite bien sûr des études concrètes de faisabilité et implique la mise en place de différentes instances (groupes de travail, commissions...) afin de construire un projet partagé. Véritable nouvel horizon pour notre communauté, cette réorganisation ne pourra être mise en œuvre que par l'adhésion de tous.

▣ **A court terme**, après le déménagement de l'ENIM au Technopôle en 2011, l'occasion nous sera donnée d'effectuer une nouvelle répartition des locaux qu'abritent les bâtiments libérés par l'ENIM sur le site du Saulcy.

L'UPV-M proposera un schéma d'occupation prenant en compte la volonté de la Ville de Metz de reconvertir le bâtiment des Beaux Arts en Maison d'accueil des chercheurs et étudiants étrangers. L'actuelle école pourrait se situer dans une partie des locaux libérés par l'ENIM en synergie avec les formations artistiques de l'université et la recherche de l'université.

Le projet initial "dessalement du Saulcy", inscrit au précédent CPER, n'a pas été retenu par l'Etat et les collectivités dans l'actuel contrat de projets. Il convient donc de proposer un nouveau projet qui consiste à :

- donner aux filières « arts » des locaux décents
- créer une synergie avec l'Ecole Supérieure d'Arts
- déménager la filière Communication dans les locaux de l'ENIM pour créer un espace « communication et journalisme » avec le développement d'une filière « métiers du journalisme »
- donner l'espace nécessaire au fonctionnement de la MSH
- créer un espace réservé aux langues pour non-spécialistes
- créer une halle de Technologie, dédiée notamment à l'équipement mécanique productique, hydraulique...
- réserver un espace approprié aux besoins du SUMPPS (service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé)

A3. Des atouts géographiques et une excellence franco-allemande reconnue au service des relations internationales

La situation géographique du Grand Est (900 km de frontières avec la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse) devrait permettre aux étudiants, enseignants et chercheurs d'évoluer dans un espace multiculturel et multilingue doté de réseaux transfrontaliers créateurs d'un large éventail de coopérations internationales. L'université Paul Verlaine-Metz partage la stratégie des autres établissements du Grand Est qui est d'exploiter la dimension transfrontalière pour se démarquer dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Cette stratégie consiste à promouvoir une coopération dans de nombreux domaines de l'enseignement et de la recherche en encourageant les échanges

d'enseignants et d'étudiants, en lançant des programmes de recherche communs et en favorisant les enseignements transfrontaliers communs ainsi que la reconnaissance mutuelle des qualifications acquises.

Par ailleurs, nous pouvons constater que les pays limitrophes ont un pourcentage du PIB consacré à la recherche élevé, supérieur à celui de la France et de la Lorraine en particulier. Une conséquence immédiate est l'effet d'entraînement que cette situation peut engendrer sur notre région et sur l'université en particulier. En ce sens, développer les coopérations transfrontalières aura pour conséquence de stimuler les liens économiques et sociaux.

Dans cet espace transfrontalier, les relations franco-allemandes occupent une place privilégiée à l'UPV-M (nombre de formations intégrées, nombre d'étudiants étrangers...). Cette spécificité reconnue de notre établissement doit être maintenue et renforcée, tant sur le plan de la pédagogie qu'à celui de la recherche.

Cette expérience, ce savoir-faire et cette expertise nous permettent d'avoir une politique internationale ambitieuse caractérisée par :

- un appui sur des réseaux existants
- un adossement à la recherche (en particulier les thématiques transversales)
- l'émergence de nouvelles collaborations innovantes et porteuses.
- le développement de la mobilité et l'amélioration des conditions d'accueil des étudiants étrangers (guichet unique...), enseignants ou chercheurs invités (création de la Maison internationale, soutien au dispositif ERA- MORE et renforcement du FLE...)



B. Deux défis majeurs **professionnaliser et insérer**

Il faut faire le pari que l'investissement de l'Etat dans les universités leur permettra d'être plus attractives, sinon la moyenne des diplômés de l'enseignement supérieur en France ne dépassera pas le chiffre actuel de 35%, bien insuffisant au regard de la moyenne des pays de l'OCDE.

Sur le plan local, on peut constater que les effectifs de l'UPV-M ont connu une croissance progressive jusqu'à la fin des années quatre-vingt dix, en partie sous l'effet d'une forte poussée démographique. Mais comme la tendance s'est inversée, on pourrait considérer que notre université a atteint sa taille maximale avec environ 15 000 étudiants. En fait, si l'on se base sur la moyenne nationale, compte tenu d'un bassin de population de l'ordre de 1,3 M d'habitants, l'UPV-M devrait aujourd'hui accueillir plus de 25 000 étudiants.

L'un des enjeux pour l'avenir est donc de faire en sorte que la Lorraine - et en particulier la Moselle - puissent rejoindre la moyenne nationale du taux de poursuite des études dans l'enseignement supérieur. Des mesures volontaristes doivent donc être prises à la hauteur de cet enjeu :

- ▣ adapter notre système d'enseignement à la socio-culture de nombre de nos étudiants et répondre au désir d'enseignement supérieur qui est devenu un fait de notre société
- ▣ renforcer nos filières et nos centres de recherches d'excellence afin de gagner en attractivité tant au niveau national qu'international
- ▣ offrir aux étudiants les moyens de la réussite en terme de conditions d'études (logement, culture, santé, vie associative...); d'outils pédagogiques (ressources numériques et documentaires), d'éveil à la citoyenneté (statut de l'élú, vie associative...).
- ▣ renforcer et harmoniser l'enseignement des langues pour non spécialistes.

Il faudra poursuivre le mouvement de développement en cours pour les masters et les doctorats, en veillant particulièrement au choix des disciplines qui feront son attractivité. C'est dans ce contexte que l'université Paul Verlaine doit fixer ses priorités.

B1. Une orientation réfléchie, gage d'une insertion réussie

Une des causes essentielles de l'échec en 1^{er} cycle est liée à des problèmes d'orientation. Un ambitieux dispositif d'accueil, d'orientation, de suivi et d'insertion doit donc être proposé afin de remédier à cette situation.

Cela implique l'existence d'un service doté de moyens conséquents, abondé par les organismes et les collectivités locales, et susceptible d'agir en amont et en aval du parcours universitaire des étudiants :

- en amont, en assurant une meilleure information des lycéens de la Moselle et plus largement du nord de la Lorraine, leur permettant de mieux connaître notre offre de formation
- en aval, par un aperçu de la carte des métiers pouvant offrir des débouchés professionnels à nos étudiants et par une meilleure connaissance du devenir de ces derniers.

Cela passe aussi en cours de formation, par une politique d'aide à l'insertion (projets professionnels, stages, ..)

Ce dispositif nécessite aussi que soit expérimentées des actions pédagogiques qui permettent d'améliorer l'accueil, l'orientation et le suivi des étudiants (trimestre « zéro » durant l'été à même d'assurer une meilleure transition entre le lycée et l'université, existence d'enseignants référents permettant un réel suivi sous la forme d'un tutorat individualisé, mise en place d'un système de monitorat assuré par des étudiants de master, développement des associations d'étudiants...).

B2. Une offre de formation profilée pour l'insertion

Renforcer et accroître le niveau licence

La préparation du prochain contrat d'établissement doit conforter, voire diversifier l'offre de formation de l'université.

Corollaire d'une orientation positive, l'ambition est de diminuer au moins de moitié le taux d'échec en licence en 3 ans. Toute formation de licence devra être professionnalisée et offrir des débouchés probants sur le marché de l'emploi local ou national ou pré-professionnalisante, donnant aux étudiants compétences et méthodes en vue d'une professionnalisation ultérieure.

Pour ce faire, il importe de :

- ▣ réformer nos premiers cycles, d'améliorer l'accueil et de renforcer l'encadrement pédagogique. A ce titre, nous proposons d'expérimenter un premier cycle pluridisciplinaire avec au moins deux mentions et une dimension professionnelle effective.
- ▣ réaliser des relations partenariales avec les classes de BTS. Nous proposons, là encore, à titre expérimental, de tester sur plusieurs lycées la possibilité d'accompagner l'intégration à l'université des BTS.

L'objectif est aussi de susciter un nouvel engouement pour les sciences pour que les premiers cycles de ce secteur irriguent nos masters et doctorats.

Masters : la rencontre de la pédagogie et de la recherche

Pour un nombre important de nos étudiants, le master est la dernière étape de leur cursus de formation et le rendez-vous avec l'insertion professionnelle. Pour les autres, les masters constituent un véritable tremplin vers la recherche.

Dans les deux cas, l'adossement à la recherche est indispensable :

- soit qu'il garantisse les compétences acquises par l'étudiant et une capacité d'innovation au service de l'environnement socio-économique et d'adaptation à un marché de l'emploi en évolution permanente
- soit qu'il assure la formation intellectuelle indispensable aux futurs doctorants.

Dans les deux cas également, l'UPV-M favorisera la mobilité étudiante à l'international (stages, semestre à l'étranger...).

Dans ce contexte, l'UPV-M proposera d'expérimenter des filières en apprentissage, comme le font certaines grandes écoles. Il s'agit d'une formation en alternance qui, au niveau de certains Masters (gestion, LEA...) permet aux entreprises de qualifier leur futurs cadres et à ces derniers de compléter leur formation, en appui à leur expérience professionnelle, tout en ayant la garantie d'un emploi.

Riche de sa pluridisciplinarité, l'UPV-M projette d'ouvrir une école d'ingénieurs en particulier dans le secteur de l'environnement pour répondre aux nouveaux enjeux liés au développement durable.

Il va sans dire qu'un des objectifs essentiels des masters est d'augmenter le nombre de doctorants inscrits dans nos laboratoires, garantissant ainsi le développement et la pérennisation de la recherche.

En conséquence, il conviendra :

- d'apporter un soutien particulier apporté aux masters adossés aux centres et laboratoires de recherche d'excellence, tout en favorisant une dimension pluridisciplinaire
- de poursuivre l'effort d'harmonisation de l'offre lorraine sous la forme de partenariats ou de co-habilitations.

B3. Des passerelles permanentes avec le monde de l'entreprise

La formation continue occupe une place importante dans la stratégie de l'établissement. Une première phase de structuration et de développement de l'activité a été initiée dans le cadre du contrat d'établissement 2005-2008. Les nouveaux enjeux auxquels est confrontée l'UPV-M, du fait de l'évolution de son environnement institutionnel et économique, vont rejaillir sur la formation continue.

Nous avons donc l'obligation de définir de nouvelles orientations et de renforcer son organisation :

- ▣ les nouvelles collaborations inhérentes aux créations du PRES lorrain et de l'ISEETECH vont modifier fortement les cadres dans lesquels s'inscrit actuellement la formation continue universitaire messine, impliquant une nouvelle approche coordonnée du marché de la formation continue, une redistribution des rôles de chaque acteur (tant en interne qu'au niveau local ou régional) et la définition d'un cadre innovant d'intervention s'inscrivant dans une qualité de service public

- ▶ la reprise d'études, gage d'une insertion réussie, constitue un enjeu central de la formation tout au long de la vie et lui donne à ce titre tout son sens. Elle doit évoluer pour viser une amélioration du service apporté aux usagers et se donner pour objectif la construction de parcours individualisés en s'appuyant sur les différentes modalités pédagogiques existantes (dont la formation ouverte à distance), répondant ainsi à une demande croissante des individus et des employeurs
- ▶ l'offre de formations courtes ou qualifiantes de l'UPV-M est encore insuffisante et trop atomisée. Il importe donc de réorganiser la gestion de ces formations, de renforcer leur adossement à la recherche, et de structurer les relations de l'université avec les entreprises, institutions, associations...

Cette politique de structuration et de développement de la formation continue sera accompagnée par une modernisation du système de gestion de l'activité, ainsi que par une mise en adéquation des moyens humains, logistiques, immobiliers et financiers en vue de rendre le dispositif encore plus performant et cohérent en phase avec un environnement mouvant et dynamique.



C. La recherche, clé du développement de l'université

Pour un établissement universitaire, la recherche est déterminante car elle constitue le socle auquel s'adossent les formations dans le cadre du système LMD et joue un rôle fondamental dans l'établissement de sa renommée, sur le plan tant national qu'international.

Les choix stratégiques qui ont présidé au précédent contrat se sont traduits par une volonté de structuration de la recherche, à travers la mise en œuvre de convergences de thématiques - intra mais aussi extra établissement - dans le cadre du site messin et de l'espace régional. Cet effort a conduit à des regroupements et à une diminution du nombre de laboratoires (passage de 32 à 25 laboratoires et centres de recherche).

Pour ce qui concerne l'avenir de notre université, le développement de la recherche et de la formation par la recherche reposera sur les objectifs suivants :

- la consolidation de sa structuration
- la promotion de ses potentiels porteurs
- la valorisation, la communication et la diffusion des savoirs.

C1. Une politique de structuration et une stratégie de réseau consolidée

Afin de donner plus de visibilité à l'identité scientifique de notre université et de la rendre attractive au plan régional, national et international, un certain nombre de mesures sont indispensables : organiser des fédérations de recherches et/ou des pôles de compétences transversaux; développer une recherche académique d'excellence mais aussi une recherche qui soit en prise avec l'environnement économique et social de l'université.

Pour ce faire, 6 pôles thématiques structurants sont proposés :

- Mécanique, Matériaux, Génie Industriel
- Chimie et Physique Moléculaires
- Biologie environnementale
- Mathématique, Informatique, Automatisation, Electronique
- Lettres et Langues, Sciences Humaines et Arts
- Droit Economie Gestion

Tous ces pôles n'ont pas la même amplitude, en particulier en termes d'effectifs, mais ils présupposent l'existence d'un périmètre scientifique cohérent notamment basé sur les fédérations/instituts de recherche¹ et les écoles doctorales de l'espace régional, sur les Pôles de Recherche Scientifiques et Techniques inscrits dans le CPER, sur l'appui de l'offre de formation de l'université, sur une production scientifique reconnue et des activités de transfert vers le monde socio économique. Par ailleurs, cette structuration pourra avantageusement s'articuler et s'interconnecter dans le cadre du futur PRES lorrain avec celle des autres universités régionales.

Les modifications essentielles de notre architecture de recherche par rapport au contrat précédent concernent des contractualisations multi-établissements renforcées, au sein de fédérations et de laboratoires communs, en liaison pour certains avec les EPST.

Notre volonté d'une meilleure structuration de la recherche s'exercera aussi à l'interne. C'est ainsi que dans le domaine Mécanique, Matériaux et Génie Industriel l'objectif d'un institut commun regroupant les 5 laboratoires de la fédération est à l'ordre du jour. On encouragera aussi le développement et l'accompagnement de l'interdisciplinarité notamment dans les thématiques Environnement et Handicap, qui sont inscrites dans le CPER à travers le projet ISEETECH.

La stratégie de réseau passe également par un renforcement de nos liens, de nos échanges et de nos complémentarités avec les écoles du site messin.

L'UPV-M entend également consolider et amplifier ses relations de partenariat avec les organismes de recherche CNRS et INRIA. Il s'agira de formaliser un contrat de site sur le périmètre lorrain. L'université Paul Verlaine-Metz devra poursuivre et conforter dans l'avenir cette stratégie de maillage et de réseau pour s'ancrer pleinement dans le cadre d'une université lorraine.

C2. Des potentiels forts à promouvoir pour un rayonnement et une attractivité renforcés

L'affirmation d'un plus grand rayonnement de la recherche de l'UPV-M repose sur l'existence d'une recherche fondamentale de haut niveau. Pour atteindre cet objectif, l'université compte :

- ▶ renforcer et développer, afin de gagner en visibilité nationale et internationale, ses pôles d'excellence, reconnus par le CNRS dans le domaine des matériaux, mécanique, mathématiques, chimie, biologie environnement, optoélectronique et désormais linguistique. Ces meilleures unités de recherche qui constituent les équipes les plus lisibles de l'UPV-M seront le socle du développement et le vecteur de l'entraînement de l'ensemble des activités de recherche de l'établissement.
- ▶ conforter les équipes qui sont engagées dans un processus de rapprochement et de coopérations multi sites permettant d'atteindre des centres de taille critique suffisante (communication, histoire, germanistique, sociologie...). L'UPV-M attend que ces groupements de recherche en liaison étroite avec l'environnement régional deviennent des pôles de référence de la recherche en lettres et sciences humaines. Ce qui aura pour conséquences de renforcer la Maison des Sciences de l'Homme de Lorraine. Quand les structurations au niveau lorrain ne pourront aboutir, les équipes engagées dans un processus de structuration important en interne (lettres et théologie) seront soutenues.

¹GI2M, IJL, IJB, EST, IAML, MSH : Génie Industriel mécanique et Matériaux, Institut Jean Lamour, Institut Jean Barriol, fédération Eau Sol Terre, Informatique Automatismes et Mathématique de Lorraine, Maison des Sciences de l'Homme

- ▶ détecter, promouvoir et accompagner les thématiques émergentes qui doivent trouver leurs places à côté des pôles d'excellence
- ▶ favoriser le recrutement de nouveaux enseignants et chercheurs de haut niveau par une politique d'accueil plus ambitieuse
- ▶ consolider l'assise de l'UPV-M dans l'espace régional lorrain. En effet, sa situation géographique est un atout pour attirer des chercheurs post-doctorants et des doctorants étrangers par le biais de l'école doctorale transfrontalière PIEMES mais aussi du projet de collège doctoral international interuniversitaire porté par les 4 établissements lorrains. Ce dernier a vocation à s'intégrer dans un projet intitulé « Université de la Grande Région » dont un volet concerne la formation doctorale.

Afin d'accroître la visibilité de la recherche lorraine - et par conséquent messine-, l'UPV-M est prête à s'engager dans un processus de mise en synergie des quatre universités lorraines :

- définition d'une signature commune des publications des laboratoires et centres de recherche,
- formalisation d'un label doctorat lorrain sous le sceau du PRES et du CRED par les établissements habilités à délivrer le diplôme du doctorat.

Pour ce faire, l'université ambitionne d'harmoniser les procédures d'inscriptions des doctorants en thèse des différentes écoles doctorales et de s'inscrire dans une démarche de centralisation des services de scolarité de 3^{ème} cycle par la création d'un bureau unique de la vie doctorale.

C3. Une diffusion des savoirs amplifiée

La recherche fondamentale et la recherche technologique ne peuvent progresser qu'en synergie, s'irrigant conjointement. L'université entend jouer un rôle moteur pour le développement du tissu industriel, économique et social qu'il soit régional et national. Les actions de transfert de savoir faire et de technologie s'appuyant notamment sur les PFT (Plastinnov mais aussi les projets plate forme en environnement et usinage grande vitesse, Pergolab), le CIRAM et l'ISEETECH constituent un objectif fort de l'UPV-M. Les partenariats institutionnels ou industriels seront encouragés. Le projet de mutualisation des services de valorisation des quatre universités de Lorraine au sein du PRES, faisant suite au projet ANR CERES, y contribuera à l'échelon lorrain en concertation avec les établissements nancéens.

La valorisation de la recherche de l'université passe aussi par la mise en place d'une stratégie de communication de l'établissement vers l'extérieur. Si des outils de communication développés par l'université ont été mis en place (conception d'un site WEB, édition d'un annuaire de la recherche, édition de plaquettes annuelles présentant les colloques dont certains sont susceptibles d'intéresser le monde socioéconomique), ils devront être complétés par la mise en place d'un recueil des compétences des laboratoires de l'université et devront également concerner les productions scientifiques du secteur Lettres et SHS (collections, revues ...) en publiant par exemple un catalogue ou en mettant en place une librairie virtuelle.

Un bureau de liaison entreprise / université (BLEU), dans le cadre du renforcement des passerelles université-société, pourra permettre au monde socio-«économique de recueillir l'ensemble des informations relatives à l'offre de recherche ou de formation de l'UPVM. Le BLEU pourrait coordonner leurs différents aspects (contrats, prestations de services, expertises, apprentissage, stages, offres d'emplois ...) en liaison avec les actions du SIOU et du service de formation continue.

La dimension culturelle de la science est un enjeu majeur pour appréhender l'évolution de notre environnement qui devient de plus en plus complexe. Répondre aux questions concernant les relations entre science, technologies, industrie et société correspond à une

attente forte du grand public. Celui-ci est sensibilisé à des problématiques telles que le changement climatique, la bioéthique, la gestion des ressources énergétiques, la robotique, pour ne citer que les plus saillantes à l'heure actuelle. Une université se doit d'informer le citoyen sur les découvertes scientifiques afin de développer son sens critique et d'atténuer ses défiances à l'égard des progrès de la science.

L'université Paul Verlaine-Metz poursuivra ses entreprises de vulgarisation et de diffusion de la culture scientifique, tant à l'intérieur de notre communauté universitaire qu'à destination du grand public (cycle de conférences, éducation aux sciences, sensibilisation des scolaires..)

On comptera pour se faire sur des partenaires extérieurs : le Conseil Régional de Lorraine, le Conseil Général de la Moselle, la Communauté d'agglomération de Metz Métropole, le Rectorat.



D. Anticiper et accompagner les transformations

D'une manière générale, les évolutions que l'université devra accompagner dans les dix années à venir concernent les domaines visés prioritairement par la loi du 10 août 2007 : gestion des ressources humaines, gestion financière et du patrimoine. Elles sont nécessaires, dans le cadre d'une responsabilité renforcée, et ne seront possibles que si nous modernisons nos structures internes.

D1. Des structures et un fonctionnement adaptés aux nouveaux défis

Le développement de nouvelles structures au niveau régional, la cohérence et l'efficacité des décisions politiques au sein d'un établissement public, la faible attractivité des postes de directeur de composantes, nous amènent à réfléchir au périmètre des composantes et à leurs fonctions.

Pour mettre en œuvre un tel projet, l'UPV-M devra repenser sa structure interne, ses méthodes de fonctionnement, ses modes de gestion :

- une structure réactive et cohérente avec les domaines de formation
- un fonctionnement interne et une gestion de la logistique réorganisés.

Ainsi, il apparaît plus efficace de resserrer le périmètre des UFR autour des grands domaines du LMD et, dans le même mouvement, de permettre aux composantes de se recentrer sur leur mission essentielle : la mise en œuvre des formations.

Pour impulser et coordonner la politique de recherche de l'établissement dans les composantes, il faut renforcer le Conseil Scientifique, en lui donnant notamment un véritable rôle d'expertise nécessaire à la préparation de la décision.

Par ailleurs, la recherche, comme la pédagogie, génèrent de nombreuses activités administratives, comptables et logistiques. Trop souvent, notre mode de fonctionnement duplique les procédures et allonge les délais. Aussi, pour assurer une meilleure qualité des services de proximité aux usagers et enseignants-chercheurs, l'UPV-M recherchera toute solution de mutualisation permettant de simplifier les procédures, réduire les délais, tout en dégagant des moyens nouveaux.

Au-delà de ces mutualisations, des rapprochements de composantes pourront être envisagés, dès lors qu'ils aboutiront à de nouvelles cohérences, tant du point de vue pédagogique que de la recherche. Les spécificités existantes telles que l'IAE, et l'ISFATES devront être prises en compte et renforcées dans tout projet de réorganisation.

D2. Une gestion et un pilotage au service du projet

Les compétences et responsabilités nouvelles instituées par la loi du 10 août, ainsi que l'objectif d'une meilleure efficacité nous amènent à repenser la répartition des emplois BIATOSS à l'université. La création d'un bureau d'insertion professionnelle et des stages (inscrit dans la loi), la gestion du budget global, la certification des comptes, la mise en place institutionnelle de l'orientation active (ante et post-baccalauréat), les nécessités de fonctionnement de l'établissement au quotidien sont autant de grands chantiers auxquels doit répondre l'université à court terme.

La mise en œuvre de la comptabilité analytique permettant le calcul des coûts complets ainsi que le renforcement des outils de contrôle de gestion sont indispensables si l'on veut bénéficier rapidement des leviers offerts par la loi du 10 août 2007.

Par ailleurs, l'accroissement des responsabilités dévolues aux universités nécessite une plus grande professionnalisation des personnels compte tenu de l'évolution des fonctions. Cette politique doit donc s'accompagner d'une meilleure gestion des ressources et compétences au niveau de l'établissement. Elle nécessitera une politique dynamique en matière de ressources humaines.

Il est également nécessaire de se doter d'un système d'information cohérent pour l'ensemble de l'établissement. En effet, par exemple, trop d'informations sont aujourd'hui saisies plusieurs fois inutilement, la saisie est bien souvent elle-même erronée. Or ces données permettent d'établir de multiples indicateurs indispensables au pilotage de l'établissement. La mise en place d'un référentiel unique (nécessité de ne pas multiplier les saisies) pour renseigner les tableaux de bord et les outils de gestion, la sécurisation de l'information et la communication avec les partenaires et ministères de tutelles font de l'amélioration du système d'information de l'université une priorité pour l'établissement.

Enfin, l'UPV-M se donnera les moyens d'affiner ses outils d'auto-évaluation (tant sur le plan qualitatif que quantitatif) afin de mesurer la réalisation de ses objectifs.

D3. Une gestion qualitative des ressources humaines

L'université ne saurait mener à bien ses missions sans une gestion adaptée de ses ressources humaines. L'UPV-M devra employer les moyens nécessaires pour donner à son personnel de bonnes conditions de vie au travail et veillera à accompagner son personnel en difficulté.

Par ailleurs, il sera nécessaire de renforcer le plan de formation des personnels et s'employer à offrir des perspectives de carrière aux personnels tant Biatoss qu'enseignants.

Enfin, un enjeu du développement de l'université est son attractivité. Un recrutement de qualité nécessite une recherche d'excellence mais également une gestion modernisée des carrières et un soutien personnalisé pour les nouveaux personnels (BQR, modulation des services...)

D4. Une prise en compte du développement durable et de la dimension environnementale dans toutes les actions

Déjà fortement investie au niveau de sa recherche et de ses formations sur le thème du développement durable, l'université entend jouer un rôle significatif dans sa politique économique et patrimoniale.

Ainsi, dans la lettre de cadrage budgétaire 2008, l'UPV-M affiche une politique active au service du développement durable. Les prochains contrats d'établissement nous donnent l'opportunité de rénover certaines installations et bâtiments afin de parvenir à une utilisation plus rationnelle des ressources. Des partenariats publics-privés sont à envisager pour ces grands chantiers.

Enfin, il va de soi que l'UPV-M doit promouvoir des "campus verts". A cet égard, une réflexion sera menée avec les collectivités locales.
